

fréquentent ces écoles. A la suite de ce mouvement, qui s'est fait d'une manière pour ainsi dire inaperçue, trente-neuf écoles ou collèges commerciaux ont été visités et la conférence en question a été donnée devant plus de six mille enfants. Un autre indice de la marche que fait, dans l'esprit de nos éducateurs, l'idée de la création de chaires agronomiques universitaires se trouve dans une résolution adoptée par messieurs les missionnaires agricoles de notre province réunis en convention publique au collège de Sainte-Anne de la Pocatière, le 17 juillet 1901, et qui se lit comme suit: "Il est résolu que les Missionnaires agricoles expriment respectueusement à Nosseigneurs les évêques et à tous ceux que la chose peut concerner le vœu que des chaires d'agronomie soient fondées à l'université Laval, tant à Québec qu'à Montréal, pour former des professeurs, conférenciers et agronomes capables de bien enseigner l'agriculture et de pourvoir à son avancement en cette province". Voici des preuves qui démontrent bien qu'il est dit avec raison, plus haut, que l'idée des chaires agronomiques universitaires n'est pas neuve, mais s'est imposée depuis longtemps déjà à ceux qui étudient sérieusement le problème de l'éducation des fils de cultivateurs pour l'agriculture.

Là nous semble se trouver la solution du problème que nous sommes à étudier. En créant de telles chaires dans nos universités nous ne ferons d'ailleurs que suivre le mouvement qui s'est fait ailleurs et grâce auquel, chaque année, de nombreux élèves, même quelquefois des nôtres, vont prendre leurs degrés en agriculture. Pour nous, la chaire agronomique deviendra le foyer où nous concentrerons la science et surtout l'expérience des quelques rares agronomes instruits que nous avons eus, hommes d'élite qui, ayant une véritable vocation agricole, ont fait maints sacrifices pour s'instruire alors que les sources d'instruction agricole faisaient presque complètement défaut, pour